

Compte-rendu du conseil du 26 juin 2021

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET, Michel VILLARS

Secrétaire de séance : Aurélie RANOUIL

Début du conseil : 9h15

Le maire lit l'ordre du jour. Le secrétaire de séance lit le compte-rendu du conseil du 25 mai 2021 qui est adopté à l'unanimité.

Ajout d'un point à l'ordre du jour : convention projet trail

Cotisation COS

L'Action Sociale est une mission obligatoire des collectivités envers leur personnel, notre collectivité cotise au Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Vienne, les prestations du Comité des Œuvres Sociales répondent à cette obligation d'action sociale. Les cotisations au COS ont augmenté au 01/01/2021 de la façon suivante :

- Part ouvrière : **20 €** par agent
- Part patronale : **0,8 %** de la masse salariale totale avec 1 minimum de 140 € / agent adhérent. Ce pourcentage est à appliquer sur le montant annuel déclaré à l'URSSAF année N -1 (Régime général et Régime particulier).
- Cotisations de retraités : **25 €** (pas de part patronale).

Etude diagnostique de réseau d'assainissement collectif

Le transfert obligatoire aux EPCI des compétences assainissement et eau potable sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026, dans le cadre de la loi NOTRe. Une étude des réseaux est envisagée par la Communauté de communes, avec des financements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département de la Haute-Vienne en 2 phases. L'objectif de la première phase est d'améliorer la connaissance des systèmes d'assainissement et des ouvrages d'alimentation en eau potable sur le territoire. Pour la réalisation de cette étude, il est proposé d'avoir recours à un groupement de commande avec les collectivités adhérentes à la Communauté de communes Pays de Nexon – Monts de Châlus. Le conseil approuve la constitution du groupement de commandes pour la réalisation de l'étude diagnostic des systèmes d'assainissement collectif et des ouvrages d'alimentation en eau potable sur le territoire de la Communauté de Communes, ainsi que ses modalités d'organisation, telles qu'elles sont définies dans la convention constitutive.

Dématérialisation des actes administratifs

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet dénommé ACTES qui pose les principes de la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité. La collectivité a choisi d'effectuer par voie électronique la transmission de tout ou partie des actes soumis au contrôle de légalité et va signer avec le préfet une convention comprenant la référence du dispositif homologué de télétransmission.

Protocole d'accord entre le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE et la commune de Rilhac-Lastours.

Dans le cadre du chantier de construction de la station de neutralisation et en contrepartie de la suppression des acacias plantés par la commune dans le périmètre de l'ancien captage de Font L'Hermitte, le Syndicat VBG prévoit un reprofilage et un réempierrement sur une distance de 600 mètres environ du chemin rural car actuellement il est difficilement carrossable sur la partie à pente la plus prononcée.

Renouvellement du contrat d'un agent du service technique

Le contrat CAE de Sara AYNSLEY se terminant le 7 juillet 2021 va être prolongé pour un an soit jusqu'au 7 juillet 2022.

Convention projet trail

La commune va signer avec l'office de tourisme une convention pour un projet trail qui a pour objet de mettre en place des circuits labellisés « Uni'Vert Trail » par la fédération Française d'Athlétisme, et de permettre le passage des randonneurs pédestres, coureurs, et de manière générale de toutes personnes pratiquant une activité de loisir itinérant non motorisée.

Questions diverses

Les travaux de busage commenceront après la fête de la Sainte Marguerite.

Le Chemin de Ronde va être inauguré le 2 juillet à 18h.

La salle des fêtes va accueillir un cours de gymnastique tous les mardis jusqu'au 31 août, une convention d'utilisation de la salle et du matériel de gym de l'ancien club va être signée avec l'enseignante.

~~La pêcherie de l'étang LAMAUD-DESBORDES va être curée le 17 juillet.~~

Le bilan de fête de la musique est très positif malgré la pandémie.

Les prochains jours de point à Temps sont les 7-8-9 juillet.

Fin du conseil 11h

A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, arranged in a loose, overlapping pattern across the bottom half of the page. The signatures vary in style, with some being more legible and others more stylized or scribbled.